

Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 21 Juin 2022 à 15 heures "à la Maison de l'Entreprise, Avenue Principale - 1053 - LES BERGES DU LAC - TUNIS" pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la société, sur l'activité du groupe SIMPAR et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2021.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 et quitus aux membres du conseil d'administration.
4. Affectation des résultats de l'exercice 2021.
5. Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2021.
6. Renouvellement du mandat de trois Administrateurs.
7. Ratification de la cooptation d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration
8. Nomination d'un commissaire aux comptes.
9. Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 relative à l'achat d'une partie des actions composant le capital social de la société.